CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

ANNONCEURS

www.Regie-astro.com

Version en vigueur au 10 mars 2023

I/ GENERALITES
1. **Identifications légales**

Le site www.regie-astro.com est édité par la société DBS au capital de 15000 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Cannes sous le numéro 482989373
R.C.S CANNES, Numéro TVA intracommunautaire FR 76 482 989 373 domicilié au 648 avenue Maurice Donat, Bâtiment Delta, 06250, Mougins.

Téléphone : 04 89 37 56 54
Email de contact : contact@regie-astro.com

1. **Champ d'application**

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation des services (ci-après les « CGVU ») s'appliquent à tout commencement d'utilisation du Site édité par la société DBS (ci- après désignée « REGIE ASTRO »), par les Annonceurs (ci-après désignés « « Annonceurs»), que ces derniers soient des particuliers ou des professionnels, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents de l'Annonceur, sauf acceptation expresse et écrite de la part de REGIE ASTRO.

Le fait que REGIE ASTRO ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes clauses ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

1. **Acceptation**

Les présentes CGVU sont expressément agréés et acceptés par l'Annonceur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.

Les présentes CGVU sont opposables pendant toute la durée d'utilisation des services proposés sur le Site et jusqu'à ce que de nouvelles CGVU remplacent les présentes.

1. **Evolutions**

BS CAST 11 se réserve le droit de modifier les présentes CGVU, selon l'évolution technique du Site www.regie-astro.com ou de ses offres de Services, ou en raison de l'évolution de la législation, sa seule discrétion.

D'une manière générale, l'utilisation du Site est toujours soumise à la version la plus récente des CGVU postées sur le Site et accessible à l'Annonceur au moment de cette utilisation. Il appartient à l'Annonceur de consulter aussi souvent que nécessaire les CGVU sur le Site.

1. **Convention de preuve**

L'Annonceur reconnaît que les enregistrements et sauvegardes (en ce compris toute donnée de connexion) réalisés sur le Site (ci-après les « Documents Electroniques ») auront pleine valeur probante entre l'Annonceur et REGIE ASTRO. Ainsi, les Documents Electroniques (y compris leur date et heure) feront foi entre les parties à tout litige.

L'Annonceur reconnaît par conséquent, dans ses relations contractuelles avec REGIE ASTRO, la validité et la force probante des courriers électroniques.

1. **Territoires**
Ce Site est ouvert à tous les pays du monde.

Dans l'hypothèse où ce Site, les services qu'il propose ou la manière dont ils sont proposés seraient, en tout ou partie, illégaux au regard du droit national de résidence de l'Annonceur, il appartient à ce dernier de renoncer à y accéder à partir de ce territoire ou d'y accéder depuis d'autres territoires où ils sont réputés légaux. L'Annonceur qui choisit d'accéder à la plateforme REGIE ASTRO depuis un territoire où elle est réputée en tout ou partie illégale le fait de sa propre initiative, à ses risques et périls et il lui incombe d'assumer les conséquences de l'application des règles d'ordre public de son pays de résidence, sans en imputer la responsabilité à REGIE ASTRO.

1. **Violation**

Toute violation des présentes CGVU autorise REGIE ASTRO à refuser pour l'avenir à l'Annonceur auteur de la violation considérée l'accès aux Services fournis sur le Site, ainsi qu'à clôturer tout compte permettant d'accéder à l'un de ses sites, sans préjudice des indemnités qui pourraient être réclamées à l'auteur de ladite violation par REGIE ASTRO.

1. Définitions
Les termes ci-après définis, qu'ils soient portés au singulier ou au pluriel, auront dans les présentes

CGVU, les significations suivantes :

- **Annonceur :** personne physique ou morale souhaitant diffuser ses Campagnes publicitaires auprès d'Editeurs en passant par le Site.
- **Affichage/Ouverture :** correspond à l'affichage d'une bannière publicitaire ou à l'ouverture d'un email publicitaire.
- **BAT :** Le BAT. ou "bon à tirer" est à l'origine un document d'impression soumis au commanditaire pour accord avant le tirage. Dans le contexte email ou publicitaire, il s'agit d'un envoi test du message ou de la création de l'Annonceur à faire valider avant le déclenchement de la Campagne.
- **Base de Données :** base d'adresses email composée d'e-mails de personnes physiques ou morales ayant donné leur autorisation pour recevoir des emails commerciaux.
- **Bon de commande** : Document adressé à un Annonceur pour matérialiser une commande dans le cadre des présentes.
- **Campagne :** campagne publicitaire visant à générer des Clics, Leads ou Affichages.
- **Clic :** Le clic est l'action de cliquer sur un bandeau publicitaire ou un lien hypertexte (d'un

  kit emailing par exemple)

- **CPC :** coût par clic
- **CPL :** cout par lead

- **CPM :** coût pour 1000 affichages
- **Compte Annonceur :** compte personnel de l'Annonceur, ouvert par REGIE ASTRO après inscription de l'Annonceur sur le Site.
- **Données** : toutes les informations renseignées par l'Annonceur, y compris celles renseignées lors de la commande le cas échéant, sous sa pleine et entière responsabilité et figurant sur les serveurs administrés par REGIE ASTRO.
- **Editeur :** personne physique ou morale possédant ou exploitant une base de données ou un site internet et souhaitant diffuser les Campagnes publicitaires des Annonceurs ou leur proposer leurs Bases de Données via le Site.

- **Kit emailing :** email formaté proposé aux affiliés souhaitant utiliser une Base de Données opt-in pour promouvoir l'offre du marchand affilieur. Le kit emailing proposé aux affiliés se compose généralement d'un simple fichier HTML que l'affilié n'a plus qu'à placer au sein de son outil de routage email. Les images restent normalement hébergées sur la plate-forme d'affiliation. Les kits emailing sont généralement mis à disposition des affiliés sur les plateformes d'affiliation et doivent faire l'objet d'un BAT auprès du gestionnaire du programme.
- **Landing page :** La landing page est la page web vers laquelle renvoie un lien hypertexte proposé dans le corps d'un e-mail commercial ou bannière publicitaire.
- **Lead :** contact commercial plus ou moins qualifié obtenu sur un site web ou une application mobile par le biais d'un formulaire ou d'une adresse Internet.
- **Opt-in :** technique selon laquelle on ne peut envoyer des emails à vocation commerciale qu'aux internautes ayant autorisé l'utilisation de leur adresse e-mail à cette fin. Une adresse email opt-in est donc une adresse pour laquelle son détenteur possède l'autorisation d'usage de l'internaute.
- **Prépaiement** : Le prépaiement est un principe de facturation d'un Annonceur qui peut se rencontrer dans le domaine de l'affiliation. Il désigne le principe par lequel une plateforme d'affiliation demande une provision à un Annonceur pour assurer le paiement des futures commissions dues aux affiliés. Le programme est normalement mis en pause si la provision est épuisée en fonction des performances comptabilisées mais non encore réglées aux affiliés.
- **Services :** désigne l'ensemble des prestations fournies par REGIE ASTRO a un Annonceur, soit notamment la mise à disposition des Comptes Annonceurs permettant l'accès à une plateforme de mise en relation d'Annonceurs et d'Editeurs.
- **Site** : le site Internet localisé à l'adresse URL www.regie-astro.com.
- **TOG :** taux d'ouverture garantie, défini avec l'Annonceur afin de garantir un minimum

  d'ouverture de l'emailing shooté, généralement lors d'une rémunération au CPM.

- **Utilisateur** : toute personne se rendant sur le Site, incluant les Annonceurs et les simples Visiteurs.
- **Visiteur** : toute personne non inscrite ne bénéficiant pas des Services dispensés via le Site.

II/ DESCRIPTION DES SERVICES

Les présentes Conditions Générales de vente et d'Utilisation définissent les conditions d'accès au site www.regie-astro.com, ainsi que les modalités d'utilisation de ses fonctionnalités. L'Utilisateur s'engage par son simple accès au Site à respecter sans réserve l'ensemble des présentes Conditions Générales.

L'utilisation des Services implique pour l'Utilisateur de disposer d'une connexion Internet et du matériel informatique adéquat dont les coûts sont indépendants du Service proposé par REGIE ASTRO.

Dans le cadre de l'utilisation des Services, REGIE ASTRO pourra être amené à adresser à l'Annonceur un certain nombre d'informations (newsletter, mails, etc.). Ces informations faisant partie intégrante de la souscription aux Services, elles ne pourront être refusées sauf en cas de désinscription ultérieure de l'Annonceur.

L'Annonceur s'engage à ne pas tenter d'accéder au Service par d'autres moyens que les interfaces fournies par REGIE ASTRO à cet effet.

III/ UTILISATION DU SITE 3.1. Souscription aux Services

3.1.1. Inscription

Les Annonceurs sont les seuls souscripteurs des Services aux termes des présentes.

La souscription aux Services fournis par REGIE ASTRO via la plateforme REGIE ASTRO s'effectue en ligne sur le site www.regie-astro.com via le formulaire de contact prévu à cet effet.

A réception de la demande de l'Annonceur, REGIE ASTRO prendra alors tous les renseignements utiles sur l'Annonceur et ses différents contacts.

A cette fin, l'Annonceur s'engage à renseigner de bonne foi tous les champs de saisie figurant dans le formulaire prévu à cet effet

Après l'étude de chaque demande et la vérification des informations fournies, REGIE ASTRO génèrera un Bon de commande, pour chaque Campagne, ou pour l'ensemble des Campagnes prévues par l'Annonceur.

REGIE ASTRO se réserve le droit de refuser une demande émanant de toute personne physique ou morale n'acceptant pas de se conformer aux CGVU ou ne renseignant pas les champs obligatoires intégralement ou de bonne foi ou ne fournissant pas l'intégralité des pièces qui lui seraient éventuellement demandées.

3.1.2. Responsabilité des paramètres de connexion

Chaque Annonceur a l'obligation de maintenir la confidentialité de ses paramètres de connexion (login et mot de passe).

Il est responsable de toutes leurs utilisations, qu'il les ait ou non effectivement ou expressément autorisées. Il est interdit au Annonceur de céder, prêter ou transférer ses paramètres de connexion à tout tiers ou de permettre à tout tiers de se connecter à son compte.

Le Annonceur s'engage en outre à :

- prévenir immédiatement REGIE ASTRO dans le cas d'une utilisation abusive de ses paramètres de connexion ou de son compte ou dans le cas de toute autre atteinte à sa sécurité
- s'assurer d'avoir bien quitté son Compte à la fin de chaque session d'utilisation via le lien « Déconnexion » prévu à cet effet.

3.1.3. Contenu du Compte Annonceur

Il est spécifié que REGIE ASTRO ne détient aucun droit de propriété sur les données ou informations que l'Annonceur soumet au Service à l'occasion de l'utilisation de celui-ci (les « Données »). Le Annonceur est seul responsable, et non REGIE ASTRO, de l'exactitude, de la qualité, de la légalité et de la fiabilité de toutes les Données. REGIE ASTRO ne pourra être tenu responsable que de la suppression, la correction, la destruction, l'endommagement, la perte ou le défaut de stockage de toute Donnée qui ne résulteraient pas de sa faute directe et qui ne seraient pas la conséquence de l'application d'une décision de justice ou de la violation des présentes par le Annonceur.

En cas de résiliation du présent Contrat, REGIE ASTRO s'engage à effacer les données de l'Annonceur dont elle n'aurait pas acquis les droits, dans un délai de 1 an jours suivant la date de prise d'effet de la résiliation.

3.2. Fonctionnement des Services

3.2.1. Mise en place des Campagnes

Une fois le Bon de Commande accepté par l'Annonceur, ce dernier devra fournir à REGIE ASTRO un kit mail / ban à la société. Sur demande de l'Annonceur, REGIE ASTRO pourra réaliser un kit mail/ban, donnant lieu à un devis et, le cas échéant, à un bon de commande supplémentaire.

L'Annonceur devra définir le type de Campagne souhaité : au Clic, au Lead ou au CPM.

Il devra également fournir l'ensemble des visuels et de la documentation nécessaires à la diffusion des Campagnes par les Editeurs intéressés.
Sur demande de l'Annonceur, REGIE ASTRO pourra réaliser les visuels, donnant lieu à un devis et à un contrat séparé.

L'Annonceur devra également fournir à REGIE ASTRO l'ensemble des critères à respecter pour la diffusion de la Campagne, et notamment le public visé: sexe, âge, pays...ainsi que les tarifs souhaités.

Une fois l'ensemble des critères déterminés et les visuels transmis, REGIE ASTRO publiera la présentation de la Campagne sur le Site, les rendant ainsi consultables par les Editeurs inscrits.

3.2.2. Choix des Campagnes

Une fois une Campagne mise en ligne par REGIE ASTRO, l'Annonceur est dans l'obligation d'accepter sa diffusion dès lors qu'un Editeur remplissant les critères a été validé par REGIE ASTRO.

3.2.3. Modification et annulation des Campagnes

Dans l'hypothèse où l'Annonceur souhaiterait modifier les critères de sa Campagne, il devra impérativement en informer REGIE ASTRO par mail à l'adresse suivante : contact@regie-astro.com

La modification des critères prendra effet immédiatement après la réception de la demande par REGIE ASTRO.

En revanche, les Shoots programmés suite à la validation d'une postulation d'un Editeur ne pourront donner lieu à modification.

L'Annonceur peut également décider de stopper une Campagne à tout moment, après en avoir informé la société par mail.
La Campagne sera alors retirée du Site et ne sera plus visible par les Editeurs.

En revanche, les Campagnes et Shoots préalablement validés par REGIE ASTRO ne pourront être annulés et devront être payés par l'Annonceur conformément aux tarifs préalablement fixés.

3.4.5. Outil « Statistiques »

L'Annonceur peut consulter l'ensemble de ses statistiques sur ses Campagnes depuis l'onglet « statistiques ».

En fonction de sa recherche, il aura accès aux informations suivantes :

➓ Taux d'ouverture ➓ Clics
➓ Clics uniques

- Taux de clics
- Taux de transformation Client
- Chiffre d'affaires (splitté entre CPM-CLIC-LEAD)

3.3. Licence d'Utilisation des éléments du Site

REGIE ASTRO concède à l'Annonceur, qui l'accepte, une licence non exclusive, non cessible et non transférable d'utiliser les Services concédés par REGIE ASTRO dans la stricte limite de l'objet des présentes CGVU, à savoir la délivrance des Services.

A ce titre, les Annonceurs s'interdisent expressément :

- De vendre, céder, publier, présenter, divulguer ou mettre à disposition de tiers l'un quelconque des services ou contenus mis à leur disposition par REGIE ASTRO dans le cadre des présentes ;
- Pratiquer ou tenter de pratiquer l'ingénierie à rebours, décompiler ou désassembler des éléments du Site
- De supprimer les mentions d'identification et de propriété de REGIE ASTRO ;
- De publier, sauf accord préalable écrit de REGIE ASTRO, tout test ou analyse de performance

  ou d'évaluation relatifs à REGIE ASTRO ou à son Site ;

- D'accéder aux codes sources des logiciels composant le Site REGIE ASTRO ;
- D'utiliser ou copier les éléments du Site de REGIE ASTRO de toute autre manière non expressément autorisée par les présentes.

IV/ OBLIGATIONS DE L'ANNONCEUR - GARANTIES

Contenu des Campagnes

L'Annonceur est le seul responsable des contenus et des visuels fournis à REGIE ASTRO.

L'Annonceur déclare qu'il est, dans le cadre de l'exécution des présentes CGVU, en conformité avec les lois et règlements en vigueur et qu'il détient les droits sur le contenu des Campagnes, et garantit ainsi REGIE ASTRO contre toute réclamation formulées par des tiers à ce titre.

Et notamment, toutes les Campagnes devront :

- Respecter la législation en vigueur,
- Ne pas porter atteinte à la vie privée d'autrui,

- Ne pas consister en des pratiques commerciales trompeuses,
- Ne pas tenir des propos à caractère violent, injurieux, diffamatoires, racistes, révisionnistes,

  faisant l'apologie des crimes de guerre, pédophiles, incitant au meurtre, au suicide, à la

  discrimination ou à la haine,

- Ne pas reproduire, représenter ou diffuser une œuvre dont le contenu reproduirait sans

  autorisation une œuvre protégée par la propriété intellectuelle,

- Ne pas diffuser des messages incitant au prosélytisme et affichant des croyances religieuses

  et/ou politiques.

V/ MANDAT CONFIE A REGIE ASTRO

Dans le cadre du présent Contrat, l'Annonceur confie, en qualité de Mandant, à REGIE ASTRO qui accepte la qualité de Mandataire, un mandat de paiement et de prospection de clientèle en son nom et pour son compte.

REGIE ASTRO est un simple prestataire technique, mandataire de l'Annonceur, et n'encourt à ce titre aucune responsabilité quant au contenu diffusé par les Annonceurs dans leurs Campagnes.

Au titre de l'exécution des présentes CGVU, l'Annonceur s'engage à ne pas rechercher la responsabilité de REGIE ASTRO pour les dommages directs ou indirects qu'il aurait subis du fait de la diffusion d'une Campagne ou du non-respect de ses obligations par un Editeur.

VI/ CONDITIONS FINANCIERES

6.1. Fixation des prix

Pour chaque Campagne, les prix sont fixés dans le Bon de commande, préalablement à la mise en ligne de la Campagne, et selon le type de Campagne prévu.

6.2. Modalités de paiement

En contrepartie des Services tels que décrits sur le Site et aux Conditions Générales, et en rémunération du mandat de paiement et de diffusion, l'Annonceur versera à REGIE ASTRO le montant correspondant à la diffusion des Campagnes par les Editeurs, qui sera conservé sur un compte ouvert par REGIE ASTRO en vue d'effectuer tous les mois les reversements aux Editeurs, desquels seront déduits le montant de la commission.

La commission sera calculée sur la base des sommes payées par l'Annonceur, déduction faite des sommes à devoir aux Editeurs pour chacune des Campagnes.

Les chiffres fournis par REGIE ASTRO dans l'onglet statistiques font foi. L'Annonceur s'engage à payer le montant correspondant.

En cas de désaccord sur le nombre de Leads ou de Clics, l'Annonceur devra fournir la preuve de ces chiffres à REGIE ASTRO.
En cas d'erreur avérée, la société pourra annuler jusqu'à 20% des clics ou leads.

Les factures seront transmises tous les mois par REGIE ASTRO et sont réglables sous 30 jours à compter de leur réception, par virement sur le compte ouvert par REGIE ASTRO à cet effet.

6.3. Retards de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6 du Code de commerce, tout retard de paiement obligera l'Annonceur à s'acquitter de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement telle que fixée par décret et fera courir, sans préavis et de plein droit, des intérêts de retard dont le taux correspondra à trois fois le taux d'intérêt légal par jour de retard.

VII/ OBLIGATIONS DES UTILISATEURS EN MATIERE DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tout Annonceur est strictement tenu au respect des règles énoncées ci-après, dont la violation entraînera la résiliation automatique de sa souscription aux Services. REGIE ASTRO se réserve par ailleurs le droit de poursuivre tout Annonceur qui serait l'auteur d'infraction que la société considèrerait particulièrement grave.

7.1. Respect du Droit d'auteur - Liens (appartenant à REGIE ASTRO ou à ses Partenaires)

Ce Site respecte le droit d'auteur, ainsi que les droits voisins tels que les droits de producteurs de bases de données, ainsi que les droits d'auteur sur les logiciels composant le Site ci-après les « droits d'auteur ». Tous les droits d'auteur des œuvres protégées reproduites et communiquées sur ce Site, sont réservés pour le monde entier. Sauf autorisation, toute utilisation des œuvres autres que la reproduction et la consultation individuelles et privées sont interdites.

7.1.1. Reproduction sur support papier

La reproduction (impression) des pages de ce Site sur un support papier est autorisée pour un usage strictement privé et non commercial.

7.1.2. Reproduction sur support électronique

La reproduction de tout ou partie de ce Site sur un support électronique est interdite. Création de liens vers REGIE ASTRO

Le Site de REGIE ASTRO autorise la mise en place d'un lien hypertexte pointant vers son contenu, sous réserve de :

- Ne pas utiliser la technique du lien profond ("deep linking"), c'est-à-dire que les pages du Site ne doivent pas être imbriquées à l'intérieur des pages d'un autre Site, mais accessible par l'ouverture d'une fenêtre.
- Mentionner la source qui pointera grâce à un lien hypertexte directement sur le contenu visé.
- Les informations utilisées ne doivent l'être qu'à des fins personnelles, associatives ou professionnelles;
- toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est exclue sauf accord exprès de REGIE ASTRO.
- ces autorisations ne s'appliquent pas aux Sites internet diffusant des informations à caractère polémique, pornographique, incitant à la haine raciale ou à toute forme de discrimination ou pouvant, dans une plus large mesure porter atteinte à la sensibilité du plus grand nombre.
- Pour d'autres utilisations, veuillez consulter REGIE ASTRO.

Liens insérés sur REGIE ASTRO pointant vers d'autres sites :

Ce Site peut contenir des liens vers les sites Web de tiers qui ne sont pas contrôlés par REGIE ASTRO. REGIE ASTRO n'est en rien responsable du contenu d'autres sites Web auxquels l'Annonceur pourrait accéder depuis le Site. Lorsque l'Annonceur accède à un autre site Web que celui de REGIE ASTRO, il le fait à ses propres risques et REGIE ASTRO ne sera aucunement responsable de l'exactitude ou de la fiabilité des informations, données, opinions, conseil ou déclarations présentés sur cet autre site, ni de la qualité des services qui y sont proposés. REGIE ASTRO ne fournit ces liens qu'à des fins pratiques, et l'existence de ces liens n'implique en aucune manière que REGIE ASTRO porte ou accepte la responsabilité quant au contenu ou aux utilisations de ces sites Web.

7.2. Limitations de droits

REGIE ASTRO est le titulaire ou le concessionnaire des droits de propriété intellectuelle tant de la structure générale du Site que de son contenu.

L'Annonceur reconnaît et accepte que l'accès au Site Internet et aux Services mis à sa disposition par REGIE ASTRO ne saurait emporter une quelconque cession ou concession des droits de propriété intellectuelle (droits sur les marques ou droits d'auteurs notamment) et autres droits au bénéfice de l'Annonceur.

L'accès aux Services est exclusivement limité à l'usage de l'Annonceur dans les conditions et limites définies dans les présentes Conditions Générales.

Ainsi, outre ce qui est stipulé au paragraphe 6.1., l'Annonceur reconnaît et accepte que l'usage qui lui est concédé par REGIE ASTRO, au titre de l'accès à ses Services et à leur contenu, exclut notamment l'accès aux Services en vue d'une reproduction, revente, échange, location, la modification, l'adaptation, la correction, et ce tant à titre gracieux qu'onéreux, de tout ou partie du Site Internet, des Services, et de leurs contenus protégés par le droit des marques, ou par quelque autre droit de propriété intellectuel que ce soit.

Aucune des stipulations des présentes CGVU ne saurait être interprétée comme une cession ou une licence de l'un de ces droits au profit de l'Annonceur. En effet, ce dernier dispose uniquement du droit d'utiliser pour son propre compte les Services proposés, le cas échéant de les revendre mais, en tout état de cause, l'Annonceur garantit REGIE ASTRO contre toute atteinte aux droits sus- évoqués par son propre fait.

VIII/ DONNEEES A CARACTERE PERSONNEL

Conformément à la Loi du 6 janvier 1978, la collecte des données personnelles et les traitements informatiques dont elles peuvent éventuellement faire l'objet par le Site ont été préalablement déclarés auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés sous le numéro : 1688133

Toute personne peut y accéder en écrivant à la CNIL, 21 rue Saint Guillaume, 75340 Paris cedex 07, ou par e-mail à decweb@cnil.fr.

Le fonctionnement du Site peut impliquer la collecte d'un certain nombre de données à caractère personnel auprès des Annonceurs. Cette collecte a pour principale finalité le bon affichage du Site sur l'écran de l'internaute et l'établissement de statistiques générales de fréquentation. La collecte de certaines données à caractère personnel peut être faite par l'usage de fichiers "cookies" enregistrés par le serveur hébergeant le Site sur le disque dur du Visiteur afin de faciliter sa navigation sur le Site ou établir des données statiques générales de fréquentation du Site. Bien qu'ils ne permettent pas une identification directe de l'internaute ils sont assimilés par la CNIL à des données à caractère personnel. Les informations ainsi collectées ne sont communiquées ou commercialisées à aucun tiers à l'exception des hypothèses légales organisant une communication obligatoire aux autorités judiciaires. Ainsi, aucune donnée n'est conservée par REGIE ASTRO à l'exception de celles nécessaires à la facturation et au paiement.

A fortiori REGIE ASTRO ne procède à aucun transfert des données à caractère personnel éventuellement collectées sur son Site, vers des pays non-Annonceurs de l'Union Européenne qui ne présentent pas un niveau de protection équivalent à celui en vigueur au sein de l'Union. Dans l'hypothèse, improbable, où un tel transfert serait nécessaire et envisagé, REGIE ASTRO s'engagerait à signer préalablement une convention vers l'entité de réception des données, aux termes de laquelle cette dernière s'engagerait à offrir aux données une protection conforme à la directive 95/46/CE du 24 octobre 1995, transposée en droit français par la loi du 15 juillet 2004 et à communiquer cette convention à la CNIL.

Chaque Annonceur du Site a la possibilité de refuser l'enregistrement éventuel de ces cookies en choisissant cette option dans la barre d'outils de son navigateur. Il est invité à faire cette démarche si telle est sa volonté. Dans ce cas, le confort de navigation, le chargement des pages web, ainsi que la mise en œuvre de certaines applications pourront s'en trouver altérés. Pour un rejet total des cookies les Annonceur ont la possibilité d'appliquer, selon le navigateur utilisé, les procédures adéquates correspondant à chaque navigateur.

Conformément à l'article 39 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifié par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 (art.5), tout Annonceur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent.

Ces droits peuvent être exercés, le cas échéant, auprès de DBS ar voie postale ;

DBS, 648 avenue Maurice Donat, Bâtiment Delta, 06250, Mougins au 04 92 98 00 02 ou par e-mail en écrivant contact@regie-astro.com. Les demandes sont traitées dans un délai minimal d'un mois et maximal de deux mois.

IX / FORCE MAJEURE

9.1. Principe et définition

Aucune des deux Parties ne sera tenue pour responsable vis à vis de l'autre de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation du présent Contrat qui seraient dus au fait de l'autre partie consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure au sens de l'article 1148 du Code civil.

De façon expresse, sont notamment considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux fr

ançais, le blocage des télécommunications, y compris des réseaux de télécommunications, la grève totale ou partielle, lock-out, émeute, trouble civil, insurrection, guerre civile ou étrangère, risque nucléaire, embargo, confiscation, capture ou destruction par toute autorité publique, intempérie, épidémie, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, panne d'ordinateur, toute conséquence d'une évolution technologique, non prévisible par REGIE ASTRO , remettant en cause les normes et standards de sa profession et tout autre cas imprévisible, irrésistible et indépendant de la volonté des Parties empêchant l'exécution normale de leurs obligations réciproques.

9.2. Mise en œuvre

Dans le cas de survenance d'un tel événement de force majeure, les obligations du présent Contrat

sont suspendues. Si le cas de force majeure se poursuit pendant une durée de plus d'un mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées, avec un effet relatif, par l'une ou l'autre des Parties dès réception par l'autre d'une lettre recommandée.

X/ GARANTIES ET EXCLUSIONS DE GARANTIES DE REGIE ASTRO

REGIE ASTRO ne saurait être tenu responsable, tant civilement que pénalement, en cas de fausse déclaration de l'Annonceur.

REGIE ASTRO ne garantit en aucune manière que (i) la plateforme REGIE ASTRO répondra à l'ensemble des exigences de l'Annonceur, (ii) que la plateforme REGIE ASTRO sera en permanence disponible sans interruption, ou sans erreur.

Dans toute la mesure permise par la réglementation applicable, REGIE ASTRO ne pourra être tenu responsable que des dommages directs qui seraient le résultat d'une faute, dans la délivrance des Services, directement imputable à REGIE ASTRO.

En revanche, REGIE ASTRO ne sera en aucun cas responsable des dommages indirects et/ou accessoires (notamment des pertes de revenus, interruptions d'activité, prescription d'un délai, perte d'une chance ou de toute autre nature) résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser la plateforme REGIE ASTRO par le Annonceur.

XI/ DISPOSITIONS GENERALES

11.1. Tolérance

Le fait que REGIE ASTRO ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des stipulations des présentes conditions générales et/ou tolère un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne peut être

interprété comme valant renonciation par REGIE ASTRO à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

11.2. Divisibilité

La nullité d'une des clauses des présentes CGVU, en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une Juridiction compétente passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité des autres clauses qui garderont leur plein effet et portée.

11.3. Intitulés

Les intitulés des articles des CGVU ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-

mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière.

XII/ LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes CGVU sont exclusivement soumises au droit français à l'exclusion de tout autre législation, même en présence d'Annonceurs résidant ou nationaux de pays étrangers.

La langue officielle des présentes CGVU est le français. L'usage de toute autre langue n'a qu'une valeur indicative. En cas de difficulté d'interprétation, les Parties se réfèreront uniquement au texte français.

Tous différends relatifs au présentes CGVU seront soumis, préalablement à toute instance judiciaire, à un/des conciliateur(s), chaque Partie aux présentes en désignant un sauf à s'accorder sur le choix d'un seul.

À cet effet, en cas de contestation, l'une des Parties informera l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception du nom du conciliateur proposé, l'autre Partie ayant trente (30) jours pour notifier celui qu'elle désigne ; le défaut de réponse dans ce délai vaudra accord de la deuxième partie sur le choix du conciliateur avancé par la première.

En cas de défaut avéré de la Partie visée dans la réception ou le retrait en bureau de Poste d'une notification adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, la notification pourra être effectuée par tous moyens.

Dans un délai maximum de trois mois à compter de leur désignation, le(s) conciliateur(s) s'efforceront de régler les difficultés qui leur seront soumises et de faire accepter par les Parties une solution amiable.

Quelle que soit l'issue de ladite conciliation amiable, il sera procédé à la rédaction et à la signature par le/les conciliateur(s) d'un procès-verbal de conciliation ou de non-conciliation.

À défaut de pareil accord dans les délais prévus, et sous réserve de production dudit procès-verbal de non-conciliation, le litige sera porté à la connaissance du tribunal de commerce du lieu du siège de REGIE ASTRO au jour de l'assignation, lequel devra impérativement constater la production dudit procès-verbal régulièrement signé aux fins de juger du litige.

Cette clause s'applique, sauf disposition d'ordre public contraire et, sans que cela ne puisse porter atteinte aux droits de REGIE ASTRO d'engager des poursuites à l'encontre de toute

personne ayant porté atteinte à ses droits, auprès d'une juridiction qui aurait compétence en l'absence de la clause ci-dessus mentionnée.